



Département de la Haute Corse
Commune de Piedicorte-di-Gaggio

PROCES VERBAL

Séance du dimanche 21 avril 2024

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 4

Votants : 6

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-et-un avril l'assemblée régulièrement convoquée le 15 avril 2024, s'est réunie sous la présidence de Jean Marie ANTONETTI

Sont présents : Jean Marie ANTONETTI, Paul José LEONETTI, Jean Pierre ROUBY, Roland VINCENTI

Représentés : Don Pierre ALESSANDRI, Joseph ANTONETTI

Excuses :

Absents :

Secrétaire de séance : Jean Pierre ROUBY

Le quorum étant atteint, la séance débute à 15h00.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du PV du conseil du 06 avril 2024
 2. Forage : plan financier et demande d'aide – Délibération
 3. Restauration église phase 4 (intérieur) – Délibération
 4. Subvention association ANACR - Délibération
 5. Questions diverses
 - a) Bornes électriques de recharge
 - b) ...
-
-

1. Adoption du PV du conseil du 06 avril 2024

Le procès-verbal du conseil municipal du 06 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

2. Forage : plan financier et demande d'aide

Délibération : Réalisation d'un forage - DE 2024 009

Afin de sécuriser la ressource en eau potable de la commune, il est nécessaire d'envisager la réalisation d'un forage. A cet effet, un BET (Rocca e Terra) a été sollicité par la municipalité pour réaliser une étude hydrogéologique.

Après avoir identifié deux points de forage potentiels (Muglierinu et Carcicaoli), cette étude hydrogéologique de recherche a conclu le 10/11/2023 à l'existence d'une nappe d'eau intéressante au droit d'une zone située environ à 35 m en amont du réservoir principal (Carcicaoli - Sainte Marie) et dont l'exploitation permettrait de compléter l'adduction d'eau du village de 20 à 30 m3/j pendant la période estivale.

Nous avons sollicité un devis de forage auprès des entreprises *Euroforage* et *Sotraco*. Le devis de l'entreprise *Euroforage* a été retenu par le Conseil Municipal du 06/04/2024.

Coût de l'opération

	HT	TTC
Etude hydrogéologique Rocca e Terra	6 380,00 €	7 656,00 €
Euroforage	11 920,00 €	13 112,00 €
Total	18 300,00 €	20 768,00 €

Pour assurer le financement de cette opération, il est proposé à l'Assemblée de solliciter une aide auprès du Comité de Massif (CDC)

Plan de financement	HT
Aide Comité de Massif (80%)	14 640,00 €
Commune (20%)	3 660,00 €
Total	18 300,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, par son vote :

Votants : 6 Pour : 6 Contre : 0

APPROUVE le projet de réalisation d'un forage d'eau potable.

ADOPTE le plan de financement ci-dessus exposé.

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

3. Restauration église phase 4 (intérieur)

Délibération : Restauration de l'église - phase 4 (intérieur) - DE 2024 010

Le maire expose.

L'étude préalable prévoyait la restauration complète de l'église en plusieurs phases de travaux.

La 1ère phase consistait en la mise hors d'eau du bâtiment.

- Une 1ère tranche qui consistait en la réfection de la couverture a été réceptionnée en septembre 2014.
- Une 2ème tranche qui consistait en l'assainissement des murs a été réceptionnée le 20 juin 2017.

La 2ème phase qui consistait en la restauration de la façade principale et du clocher a été réceptionnée le 02 novembre 2020.

La 3ème phase qui consistait en la restauration des façades latérales, du chevet et de la sacristie a été réceptionnée le 03 avril 2023.

Le cabinet d'Architecture et Patrimoine 2BDM qui a assuré la maîtrise d'œuvre a établi le programme d'opération ci-dessous pour la 4ème phase :

	Montant HT	Montant HT + Aléas 3%	TVA 10 % (MOE 20%)	Montant TTC
Maîtrise d'œuvre		35 103,65 €	7 020,73 €	42 124,38 €
Lot 1 Maçonnerie / Installations de chantier	178 075,00 €	183 417,25 €	18 341,73 €	201 758,98 €
Lot 2 Décors / Peinture	218 840,00 €	225 405,20 €	22 540,52 €	247 945,72 €
Lot 3 Menuiserie / Ébénisterie	15 700,00 €	16 171,00 €	1 617,10 €	17 788,10 €
Lot 4 Electricité	69 420,00 €	71 502,60 €	7 150,26 €	78 652,86 €
TOTAL HT	482 035,00 €	531 599,70 €		
TOTAL TTC			56 670,34 €	588 270,04 €

Après délibération et débat le conseil par son vote

Votants : 6

Pour : 6

Contre : 0

ADOPTE le projet de restauration de l'église dans sa phase 4 : Restauration de l'intérieur de l'église.

ADOPTE le plan de financement suivant :

- **Montant total de l'opération : 531 599,70 € HT soit 588 270,04 € TTC**
- **CDC (80 %) : 425 279,76 €**
- **Commune (20 %) : 106 319,94 €**

CHARGE Monsieur le Maire de donner suite auprès de la Collectivité de Corse pour la demande d'aide financière.

4. Subvention association ANACR

Délibération : Subvention association ANACR 2B - DE 2024 011

Le maire expose

Une demande d'aide financière a été reçue de l'Association ANACR 2B (Association des Anciens Combattants et des Amis de la Résistance)

Il est noté dans la demande « *Afin de poursuivre son travail de mémoire, l'ANACR 2B a besoin de votre soutien, les dépenses occasionnées par le 80ème anniversaire de la Libération de la Corse ayant largement grevé son budget.* »

Par cette nouvelle délibération le conseil, par son vote

Votant : 6 Pour : 6 contre : 0

DECIDE l'attribution de la subvention :

- **ANACR 2B : 200,00 €**

5. Questions diverses

a) Bornes électriques de recharge

La municipalité envisageant l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques, un devis a été demandé à la société Espace Elec. Après étude de ce devis et des caractéristiques techniques, un dossier sera élaboré pour demande d'aide éventuelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 17h15.